https://pierrealainmillet.fr/Avec-les-locataires-de-la-tour-22-2466



Avec les locataires de la tour 22

- Logement -

Date de mise en ligne : mercredi 10 décembre 2014

Date de parution : 10 décembre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Encore une fois ce 10 Décembre, les locataires de la tour 22 au Monnery ont été victimes d'un incendie volontaire qui a totalement détruit un ascenseur et coupé tout éclairage de la tour en pleine nuit.

L'adjoint d’astreinte (Djil Ben Mabrouk cette semaine) était sur place avec les pompiers qui ont pu heureusement stoppé l'incendie très vite. Le directeur de la SACOCIV était sur place dès la fin de nuit et j'ai accompagné de nombreux agents de la SACOVIV qui sont intervenus dans la matinée pour prendre des mesures d'urgence et coordonner les interventions avec la police nationale.

En urgence, une prestation d'aide au portage des sacs a été mise en place car nous ne savions pas en début de matinée combien de temps prendraient les réparations électriques.

L'éclairage a été rétabli vers 9h par l'électricien, et il a fallu ensuite attendre l'intervention de ERDF pour permettre à l'ascensoriste OTIS de vérifier si le deuxième ascenseur pouvait être remis en fonctionnement, ce qui a pu être fait à 15h30.

Nous avons attendu le passage de la police judiciaire en fin de matinée sans rien toucher au cas ou des empreintes ou traces soient exploitables, et le nettoyage a pu être réalisé dans l'après-midi.

Une information précise a été distribue à chaque locataire sur ce qui a été fait dans la journée.

J'ai pu discuté avec plusieurs locataires ce matin et leurs réactions me confortent pour dire : ça suffit, on ne peut pas continuer avec cette épée de Damoclès d'un incendiaire dans une tour.

J'ai longuement discuté avec le commandant Groffe qui me confirme qu'une enquête de voisinage approfondie est organisée. Nous ferons le point en début de semaine prochaine sur ce travail encours, mais il est clair qu'il faut que tous ceux qui peuvent apporter une information le fasse rapidement, même si cela semble une question de détail.

Un habitant m'a dit que le feu avait été mis au rez de chaussée avant d'envoyer l'ascenseur dans les étages. Je lui ai répété que s'il a vu des choses, il doit aller témoigner rapidement, et si c'est une autre personne qui a vu, il faut quand même prévenir la policeâ€¦

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet